

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### 2024-23 Rapport d'activité 2023.

### Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEWICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSissois Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE JérémY, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoite</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDRIY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHTNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-23 Rapport d'activité 2023.**

La loi n°95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

Dans cet objectif, la loi précise que chaque président d'établissement de coopération intercommunale (EPCI), chaque maire doit présenter « **un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers** » avant une mise à disposition du public.

Dans ce cadre, le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a publié en 2000 un décret (n°2000-404 du 11 mai 2000) qui définit le contenu minimal de ce rapport. Celui-ci doit comporter des informations techniques et financières.

Il revient à chaque président d'EPCI, à chaque maire, compétent en matière de collecte ou de traitement des déchets de présenter le rapport à son assemblée délibérante, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Le rapport sera présenté en séance. Il correspond à la compétence traitement exercée au cours de l'année 2023.

Il est proposé le projet de délibération suivant :

Dans le cadre de l'application de la loi n°95-101 du 2 février 1995, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers a été établi pour la compétence exercée par le syndicat départemental,

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Prend acte** du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers ;
- **Autorise** Monsieur le Président à le diffuser auprès des collectivités membres.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

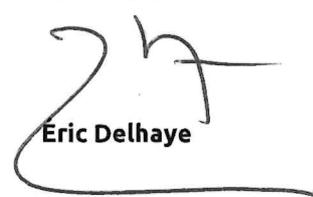
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Eric Delhaye**

CONVENTION ENTRE LE SMITOM DU NORD SEINE ET MARNE ET  
VALOR' AISNE POUR LE TRAITEMENT DE DECHETS MENAGERS ET  
ASSIMILES

**INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE VALOR' AISNE DANS  
LE CADRE DES ETUDES D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA  
DEFINITION ET LA PASSATION DE LA PROCHAINE CONCESSION POUR LES  
UNITES DE TRAITEMENT DES DECHETS DU SMITOM DU NORD SEINE-ET-  
MARNE**

Entre

Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne représenté par Monsieur Pascal HIRAUX, Président, dûment habilité à signer cette convention par délibération du Comité Syndical en date du 24 septembre 2024 ;

Et

Le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne Représenté par Monsieur Eric DELHAYE, Président, dûment habilité à signer cette convention par délibération du Comité Syndical en date du 11 octobre 2024.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

**PREAMBULE :**

Le syndicat VALOR' AISNE ne dispose pas d'Unité de Valorisation Energétique (UVE) pour le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr). Afin de favoriser un cycle de traitement plus vertueux, une partie des OMr du territoire ainsi que les refus de tri sont envoyés vers des UVE.

Ainsi, un partenariat a été créé entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et le syndicat VALOR' AISNE via une convention d'entente pour le traitement de 17 000 T/an d'OMr sur l'UVE de Monthyon.

Cette convention est entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> août 2020 pour une durée illimitée.

Le contrat de concession conclu par le SMITOM pour l'exploitation de son UVE arrivant à échéance le 1<sup>er</sup> mai 2028, le SMITOM a souhaité engager une réflexion, dès 2022, sur le devenir de ses unités de traitement.

VALOR' AISNE a nécessairement été associé à cette réflexion.

En prévision de la future concession, une étude de prospective a ainsi été lancée par le SMITOM en 2022 afin d'évaluer les gisements à horizon 20 ans, d'étudier la capacité de traitement de ces déchets sur le territoire et d'améliorer à la fois la performance environnementale, énergétique et opérationnelle de l'UVE de Monthyon, de déterminer les travaux à réaliser et d'évaluer les potentielles collaborations à mettre en place avec les syndicats environnants.

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt commun d'un partenariat avec Valor'Aisne a été mis en évidence pour la construction d'une ligne d'incinération complémentaire.

Dans le cadre de ce projet, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a lancé une consultation afin de retenir des Assistants à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour l'accompagner dans la passation de la prochaine concession pour ses unités de traitement des déchets. Cette AMO intègre les études portant sur la construction de la nouvelle ligne d'incinération susvisée. Elle intègre également l'étude du futur montage juridique, administratif et financier qui permettrait de lier le SMITOM et VALOR'AISNE (nouvelle convention d'entente ou création d'un groupement d'autorité concédantes).

Le syndicat VALOR'AISNE a validé le choix de soutenir financièrement le SMITOM dans le cadre de cette assistance à maîtrise d'ouvrage,

Le syndicat VALOR'AISNE a ainsi, par délibération en date du 23 février 2024 :

- autorisé son Président à mener une réflexion dans le cadre d'un projet de coopération conduit par le SMITOM en vue de la création d'une ligne supplémentaire à haut pouvoir calorifique, pour une nouvelle capacité de 185 000 tonnes par an de l'UVE de Monthyon ;
- considéré que le scénario technique présenté dans le rapport du Président, en particulier le tonnage de 36 000 tonnes annuelles qui peuvent être apportées à terme par Valor'Aisne sur l'UVE, serait le plus pertinent pour Valor'Aisne ;
- autorisé son Président à poursuivre les négociations avec le SMITOM en vue de définir conjointement le montage juridique, administratif et financier *ad'hoc*.

La présente convention a précisé pour objet, dans le cadre de la convention d'entente liant VALOR'AISNE et le SMITOM depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, d'acter le principe d'une participation financière dans le cadre des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la passation de la prochaine concession pour les unités de traitement des déchets du SMITOM Nord Seine et Marne.

La présente convention ne constitue pas un groupement de commandes. Le SMITOM reste le seul et unique pouvoir adjudicateur dans le cadre des marchés publics conclus avec ses Assistants à Maîtrise d'Ouvrage.

#### **Article 1 : Objet :**

La présente convention a pour objet de définir les modalités financières de partenariat des parties aux études suivantes :

ETUDES ET ASSISTANCE A MAITRE D'OUVRAGE POUR LA DEFINITION ET LA PASSATION DE  
LA PROCHAINE CONCESSION POUR LES UNITES DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE

## Article 2 : Nature des principales dépenses

Un marché portant sur le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancé le par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne pour l'accompagner dans la passation de la prochaine concession pour ses unités de traitement des déchets. Les offres ont été reçues le 24 mai à 12 h et ont fait l'objet d'une analyse commune lors d'une audition qui s'est déroulée le 14 juin 2024.

Le Cabinet SAGE ENGINEERING a été retenu(e) par Monsieur le Président du SMITOM du Nord Seine-et-Marne pour mener à bien cette mission.

Le montant de la prestation est de 197 475,00 € HT et comprend les prestations suivantes :

- identifier les axes d'amélioration pour de meilleures performances techniques et environnementales ;
- mettre en place un contrat gagnant/ gagnant avec une optimisation économique pour le syndicat ;
- proposer une gestion et un contrôle optimisés du futur contrat ;
- disposer d'une capacité à dialoguer avec les candidats puis le futur exploitant sur les caractéristiques de la gestion industrielle de l'UVE tout au long du contrat ;
- accompagner le syndicat dans le suivi des travaux ;
- apporter toutes les garanties juridiques tant en termes de type de contrat que de procédures.

De plus, sous la forme d'un accord-cadre, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a notamment contractualisé avec la société SENSEI Avocats/SCP Lonqueue – Sagalovitsch – Eglie-Richters et Associés, pour un montant estimatif de 37 440 € HT, une assistance juridique en charge d'accompagner le SMITOM 77 dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public ; la participation financière de Valor'Aisne se limitera uniquement au conseil juridique à cet aspect.

Dans le cadre de la concertation volontaire, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a retenu la société URBAPOL et la société URBAYA pour un accompagnement spécifique.

Dans un premier temps, un dossier de déclaration préalable doit être déposé auprès du Préfet de Seine-et-Marne aux fins d'autorisation. Cette prestation est estimée à 3 000 € HT.

La concertation volontaire et préalable au projet de rénovation de l'Unité de Valorisation de Monthyon demande à associer les habitants, les associations et les acteurs du territoire afin de débattre de l'opportunité du projet, d'en présenter les enjeux, les objectifs et les impacts. Cette prestation est estimée à 39 750 € HT. Elle ne tient pas compte de la désignation d'un (ou de plusieurs) garant par la Commission Nationale du Débat Public ; le montant pouvant faire l'objet de réajustements.

## Article 3 : Participation financière

En conséquence, le Syndicat Valor'Aisne accepte de participer financièrement à ces missions dont la répartition sera calculée au prorata des capacités de déchets résiduels à traiter, soit :

- 72,31 % à charge pour le SMITON du Nord Seine-et-Marne ;
- 27,69 % à charge de Valor'Aisne.

Cette répartition financière ne prendra en compte que les prestations qui concernent l'UVE (donc hors centres de transfert et plateforme diverses).

Suivant l'avancée du dossier, d'autres études pourront être intégrées dans la participation financière après accord des deux parties.

**Article 4 : Modalités d'exécution**

La présente convention entre en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des parties.

**Article 5 : Charges financières et remboursement des frais inhérents à la prestation définie à l'article 2.**

Les dépenses engagées et mandatées, relatives aux prestations définies à l'article 2 seront assurées par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

Après s'être assuré de la bonne exécution de la mission, le remboursement du syndicat Valor'Aisne au SMITOM du Nord Seine-et-Marne s'effectuera par l'émission d'un titre de recettes à l'euro près du montant de la prestation commandée accompagnée de la facturation de la prestation.

La demande de remboursement s'appuiera sur chaque facturation ordonnancée par Valor'Aisne ayant pour objet le cadre de cette convention.

Valor'Aisne dispose d'un délai de 30 jours à compter de la notification du titre de recettes pour procéder au règlement des sommes correspondantes.

**Article 7 : Recours**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Melun,  
43, rue du Général de Gaulle,  
77008 Melun CEDEX  
Tél : 01 60 56 66 30

Pour le SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

Pour le Syndicat Départemental de  
Traitement des Déchets Ménagers de  
l'Aisne, VALOR' AISNE

Pascal HIRAUX

DATE le 25 septembre 2024



Eric DELHAYE

DATE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### **2024-24 Convention de réversion financière relative aux dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la passation de la prochaine concession pour les unités des déchets du SMITOM du Nord Seine et Marne.**

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	<b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE JérémY, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDRIY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-24 Convention de réversion financière relative aux dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la passation de la prochaine concession pour les unités des déchets du SMITOM du Nord Seine et Marne.**

Le Syndicat Valor'Aisne ne dispose pas d'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) pour le traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMr). Afin de favoriser un cycle de traitement plus vertueux, une partie des OMr du territoire ainsi que les refus de tri sont envoyés vers des UVE.

Ainsi, un partenariat existe entre le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et le Syndicat Valor'Aisne via une convention d'entente pour le traitement de 17 000 T/an d'OMr sur l'UVE de Monthyon. Dans le cadre d'une réflexion quant au devenir de ses unités de traitement, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a naturellement associé Valor'Aisne.

En prévision de la future concession prévue au 1<sup>er</sup> mai 2028, les services du SMITOM ont lancé une étude prospective en 2022 afin :

- D'évaluer les gisements à horizon de 20 ans ;
- D'étudier la capacité de traitement de ces déchets sur le territoire ;
- D'améliorer à la fois la performance environnementale, énergétique et opérationnelle de l'UVE de Monthyon ;
- De déterminer les travaux à réaliser et d'évaluer les potentiels collaborations à mettre en place avec les syndicats environnants.

Dans le cadre de cette étude, l'intérêt commun d'un partenariat avec Valor'Aisne a été mis en évidence pour la construction d'une ligne d'incinération complémentaire.

Le Syndicat Valor'Aisne, par délibération en date du 23 février 2024, a acté le principe d'un projet de coopération interdépartementale avec le SMITOM du Nord Seine et Marne pour la construction de la nouvelle ligne d'incinération et le traitement à hauteur de 36 000 T/an de déchets résiduels en provenance de Valor'Aisne.

Un marché portant sur le choix d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été lancé par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne pour l'accompagner dans la passation de la prochaine concession pour ses unités de traitement des déchets. Les offres ont été reçues le 24 mai à 12 h et ont fait l'objet d'une analyse commune lors d'une audition qui s'est déroulée le 14 juin 2024.

Le Cabinet SAGE ENGINEERING a été retenu par Monsieur le Président du SMITOM du Nord Seine-et-Marne pour mener à bien cette mission.

Le montant de ce marché est de 197 475.00 € H.T et comprend les prestations suivantes :

- Identifier les axes d'amélioration pour de meilleures performances techniques et environnementales ;
- Mettre en place un contrat gagnant/gagnant avec une optimisation économique pour le syndicat ;
- Proposer une gestion et un contrôle optimisés du futur contrat ;
- Disposer d'une capacité à dialoguer avec les candidats puis le futur exploitant sur les caractéristiques de la gestion industrielle de l'UVE tout au long du contrat ;
- Accompagner le syndicat dans le suivi des travaux ;
- Apporter toutes les garanties juridiques tant en termes de type de contrat que de procédures.

De plus, sous la forme d'un accord-cadre, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a notamment contractualisé une assistance juridique en charge d'accompagner le SMITOM 77 dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public. C'est la société SENSEI Avocats/SCP Lonqueue – Sagalovitsch – Eglie-Richters et Associés qui a été retenue, pour un montant estimatif de 37 440 € HT. La participation financière de Valor'Aisne se limitera uniquement au conseil juridique à cet aspect.

Dans le cadre de la concertation volontaire, le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a retenu la société URBAPOL et la société URBAYA pour un accompagnement spécifique.

Dans un premier temps, un dossier de déclaration préalable doit être déposé auprès du Préfet de Seine-et-Marne aux fins d'autorisation. Cette prestation est estimée à 3 000 € HT.

La concertation volontaire et préalable au projet de rénovation de l'Unité de Valorisation de Monthyon nécessite d'associer les habitants, les associations et les acteurs du territoire afin de débattre de l'opportunité du projet, d'en présenter les enjeux, les objectifs et les impacts. Cette prestation est estimée à 39 750 € HT. Elle ne tient pas compte de la désignation d'un (ou de plusieurs) garant par la Commission Nationale du Débat Public ; le montant pouvant faire l'objet de réajustements.

En conséquence, le Syndicat Valor'Aisne accepte de participer financièrement à ces missions dont la répartition sera calculée au prorata des capacités de déchets résiduels à traiter, soit :

- 72,31 % à charge pour le SMITOM du Nord Seine-et-Marne ;
- 27,69 % à charge de Valor'Aisne.

Cette répartition financière ne prendra en compte que les prestations qui concernent l'UVE (donc hors centres de transfert et plateforme diverses).

Suivant l'avancée du dossier, d'autres études pourront être intégrées dans la participation financière après accord des deux parties.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention de réversion financière avec le Président du SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



Yves Buffet

Le Président



Eric Delhaye

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### 2024-25 Election d'un membre au Bureau Syndical.

#### Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE JérémY, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

### **2024-25 Election d'un membre au Bureau Syndical.**

Monsieur Bruno MARCELLIN, représentant de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne, était membre du Bureau Syndical de Valor'Aisne. Il est décédé le 15 février 2024.

Pour le remplacer, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Alain COLPART, représentant de la Communauté de Communes du Val de l'Aisne et de procéder à un vote à main levée, tel que prévu à l'article 1 du règlement intérieur du Syndicat.

**Le Comité Syndical,**

- **Elit** par vote à main levée Monsieur Alain COLPART au sein du Bureau Syndical de Valor'Aisne.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

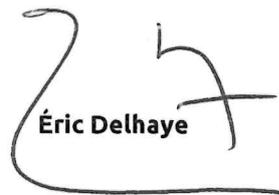
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### 2024-26 Mode de gestion du service public et commission consultative des services publics locaux.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	<b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-26 Mode de gestion du service public et commission consultative des services publics locaux.**

Le Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne, a pour objet l'exercice de la compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés dans l'Aisne » en provenance des collectivités adhérentes.

Par délibération en date du 5 juin 2020, Monsieur le Président de Valor'Aisne a dûment été habilité par son Comité Syndical à signer une convention d'entente avec le SMITOM du Nord Seine-et-Marne pour le traitement des déchets ménagers et assimilés à hauteur de 17 000 Tonnes maximum par an.

Ce partenariat a vocation à se développer ; ainsi par délibération en date du 23 février 2024, le comité syndical a autorisé Monsieur le Président à mener une réflexion dans le cadre d'un projet de coopération conduit par le SMITOM Nord Seine-et-Marne en vue de la création d'une ligne supplémentaire à haut pouvoir calorifique pour une nouvelle capacité de 185 000 tonnes par an ; Valor'Aisne apportant 36 000 tonnes annuelles sur l'UVE.

Conformément aux résultats des études sur le projet, le mode de gestion le plus adapté paraît être la gestion déléguée à un tiers dans le cadre d'une convention de délégation de service public régie par les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette gestion prendra la forme d'une convention de Groupement d'Autorités Concédantes (GAC) en partenariat avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne.

Toutefois, avant d'envisager tout lancement de la procédure à travers l'appel à candidature, il convient de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCPSL) qui doit rendre un avis sur la question. Or, cette instance n'existe pas à l'heure actuelle au sein de Valor'Aisne. Il convient donc de la créer.

Aux termes de l'article L.1413-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants doivent créer une Commission Consultative des Services Publics Locaux (ci-après « CCSPL ») pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission est présidée par le président de l'organe délibérant, ou son représentant et comprend :

- Des membres de l'organe délibérant, lesquels sont désignés dans le respect du principe de représentation proportionnelle ;
- Des membres d'associations locales, nommés par l'organe délibérant ;
- En fonction de l'ordre du jour et sur proposition de son président, la commission peut également inviter toute personne dont l'audition lui paraîtrait utile.

En application de l'article L.1413-1 du CGCT, la CCSPL a, notamment, pour mission d'examiner chaque année sur le rapport de son président :

- Le rapport mentionné à l'article L1411-3 du CGCT, établi par le délégataire de service public ;
- Les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, sur les services d'assainissement et sur les services de collecte d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères visés à l'article L2224-5 du CGCT.
- Un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière.

Aux termes du même article, la CCSPL est consultée pour avis par l'organe délibérant du Syndicat sur :

- **Tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L1411-4 du CGCT ;**

- Tout projet de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie.

Le président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Par ailleurs, dans les conditions qu'il fixe, l'organe délibérant peut charger, par délégation, le Président du Syndicat de saisir pour avis la commission du projet précité.

Enfin, le fonctionnement de cette commission sera organisé par un règlement intérieur, qui sera adopté par la commission lors de sa première réunion.

Dans ce cadre, il est proposé que la CCSPL du syndicat Valor'Aisne, soit composée de 6 membres :

- Le Président (ou son représentant désigné par arrêté),
- 3 titulaires et 3 suppléants désignés parmi les membres du Comité Syndical,
- 2 représentants d'associations locales.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Procède** à la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- **Fixe**, sa composition de la manière suivante :
  - Le Président (ou son représentant désigné par arrêté)
  - 3 titulaires et 3 suppléants désignés parmi les membres du Comité Syndical,
  - 2 représentants d'associations locales
- **Elit par vote à main levée** les 4 titulaires et les 3 suppléants du syndicat Valor'Aisne, ainsi que les 2 représentants d'associations locales à la CCSPL :

Représentants titulaires de Valor'Aisne	Représentants suppléants de Valor'Aisne	Représentants d'associations locales
Éric DELHAYE - Président		Monsieur le Président de l'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (ou son représentant)
Madame Carole RIBEIRO	Monsieur Marc COUTEAU	Monsieur le Président de l'Union Départementale des Associations Familiales (ou son représentant)
Monsieur Jean-Marc WEBER	Monsieur Dominique IGNASZAK	
Monsieur Jean-Paul RENAUX	Monsieur Claude JACQUIN	

*Après création et installation,*

• **Autorise** Monsieur le Président à saisir la CCSPL sur le projet de délégation de service public relatif au projet création d'une ligne supplémentaire à haut pouvoir calorifique pour une nouvelle capacité de 185 000 tonnes par an à Monthyon (77).

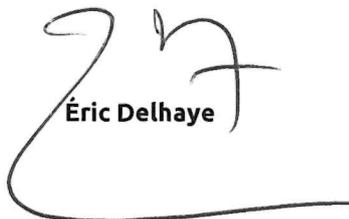
Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance

  
Yves Buffet

Le Président

  
Éric Delhaye

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### **2024-27 Avenant n° 1 au lot 2 du marché n°23-12 relatif à la location d'engins pour deux centres de traitement de Valor'Aisne.**

#### **Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Terqnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE JérémY, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDRIY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-27 Avenant n° 1 au lot 2 du marché n°23-12 relatif à la location d'engins pour deux centres de traitement de Valor'Aisne.**

Le présent marché, passé selon la procédure d'appel d'offre, a pour objet la location d'engins de chargement (d'occasions ou neufs) pour 2 centres de traitement de déchets ménagers en régie par Valor'Aisne. Ce marché est composé de 2 lots :

- **Lot 1** : Chariots télescopiques (2 pour le site d'Urvillers et 1 pour le site de Villeneuve-Saint-Germain),
- **Lot 2** : Chariots élévateurs frontaux (2 pour le site d'Urvillers et 1 pour le site de Villeneuve-Saint-Germain).

Le lot 2 est conclu jusqu'au 31 octobre 2027, et est renouvelable 1 fois 1 an par reconduction expresse soit jusqu'au 31 octobre 2028.

Le présent avenant concerne le chariot élévateur nécessaire à l'exploitation du centre de traitement de Villeneuve-Saint-Germain.

L'engin a été livré sur le site le 31 juillet 2024. Cependant, suite à son utilisation, il a été constaté qu'une caractéristique technique du matériel devait être modifiée afin de sécuriser l'exploitation au sein du site aussi que la manipulation des balles de déchets triés et conditionnés. Il est donc nécessaire de changer le mât initialement prévu.

D'un point de vue technique, l'opération consiste à remplacer un mât présentant une levée libre de 135 mm, par un mât présentant une levée libre de 1770 mm. Les autres caractéristiques restent inchangées (même capacité de charge et même hauteur de levage). La levée libre permet de manipuler les balles sous la cabine de tri de Villeneuve-Saint-Germain et sous les convoyeurs, sans risquer de les heurter avec le mât déployé du chariot élévateur.

Le montant de cette modification s'élève à 6 500.00 € HT.

Tel est l'objet du présent avenant.

L'incidence financière de cette modification du matériel est la suivante :

	Durée initiale	Durée avec reconduction
Montant du lot	215 876.00 € HT	284 156.00 € HT
Montant de l'avenant	6 500.00 € HT	6 500.00 € HT
Nouveau montant du lot	222 376.00 € HT	290 656.00 € HT
Augmentation :	3.01 %	2.28 %

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au lot n°2 - Chariots élévateurs frontaux (2 pour le site d'Urvillers et 1 pour le site de Villeneuve-Saint-Germain) du marché 23-12 relatif à la location d'engins pour 2 centres de traitement de Valor'Aisne avec la société LA MANUTENTION pour un montant de 6 500.00 € HT ;

- **Indique** que les crédits correspondants seront inscrits au budget.

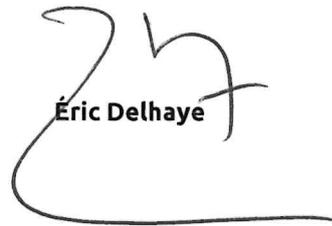
Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance

  
**Yves Buffet**

Le Président

  
**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### **2024-28 Avenant n° 1 aux lots 1 et 5 du marché n°21-11 relatif au traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.**

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-28 Avenant n° 1 aux lots 1 et 5 du marché n°21-11 relatif au traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.**

Le présent accord-cadre, passé selon la procédure d'appel d'offre, a pour objet le traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

Il est composé de 5 lots :

Lot n°1 : traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du Saint Quentinnois,

Lot n°2 : traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités de la Thiérache,

Lot n°3 : traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du Chaunois,

Lot n°4 : traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du Soissonnais,

Lot n°5 : traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du Sud de l'Aisne.

Les prestations de l'accord-cadre ont commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée d'un an, reconductible 3 fois. Il se terminera donc au plus tard le 31 décembre 2025.

Les lots 1 et 5 ont été attribués et notifiés à la société SEDE ENVIRONNEMENT le 19 juillet 2021.

Cependant, en date du 28 juin 2024, l'Assemblée des Associés de la société SEDE a décidé de modifier la dénomination sociale de l'entreprise.

Or l'article R2194-6 du Code de la Commande Publique dispose que « Le marché peut être modifié lorsqu'un nouveau titulaire se substitue au titulaire initial du marché, dans l'un des cas suivants : (...)

2° Dans le cas d'une cession du marché, à la suite d'une opération de restructuration du titulaire initial, à condition que cette cession n'entraîne pas d'autres modifications substantielles et ne soit pas effectuée dans le but de soustraire le marché aux obligations de publicité et de mise en concurrence. Le nouveau titulaire doit remplir les conditions qui avaient été fixées par l'acheteur pour la participation à la procédure de passation du marché initial. »

De ce fait, à compter du 28 juin 2024, SEDE ENVIRONNEMENT doit être dénommée VEOLIA AGRICULTURE France.

Les marchés conclus par SEDE sont transférés et exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance par VEOLIA AGRICULTURE France ; qui devient par conséquent le nouveau titulaire de l'accord cadre et des marchés subséquents y afférent.

Toutes les autres clauses du contrat restent inchangées en tant qu'elles ne sont pas modifiées par l'avenant.

Le présent avenant n'a aucune incidence financière.

Un avenant tripartite au contrat doit donc être rédigé afin d'acter cette modification.

Tel est l'objet du présent avenant.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré :

• **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 aux lots n°1 et 5 de l'accord-cadre n°21-11 relatif au traitement des déchets végétaux collectés dans les collectivités du département de l'Aisne.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

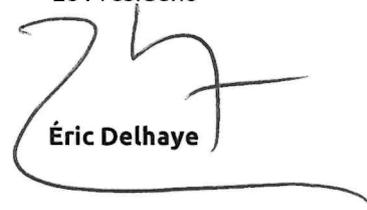
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### 2024-29 Autorisation de signature de l'avenant au contrat Corepile.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZYZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDRIY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-29 Autorisation de signature de l'avenant au contrat Corepile.**

Valor'Aisne est signataire des contrats des filières relevant de REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) mises en place sur les déchetteries publiques exploitées par ses collectivités membres. Dans ce cadre, le contrat régissant les « piles et accumulateurs » a été signé en 2017 entre Valor'Aisne et l'Eco-Organisme Corepile. Ce dernier a été renouvelé de plein droit en 2022, à la suite du ré-agrément de l'Eco-Organisme pour la période 2022-2024.

Le contrat prévoit :

- la reprise gratuite des piles et accumulateurs portables usagés, collectés de manière séparée dans les déchetteries publiques du périmètre du syndicat,
- le versement d'un soutien financier à la communication, sur la durée de l'agrément de Corepile.

Dans le cadre d'une expérimentation, Corepile propose le versement d'un soutien complémentaire, lié à l'optimisation des enlèvements depuis les points de collecte, pour les collectivités déjà sous contrat avec cet Eco-Organisme et qui en formulent la demande.

Ce soutien vise à valoriser les efforts consentis par les collectivités de mise en avant de la filière permettant de réaliser a minima une collecte par point de collecte par an mais également d'encourager les efforts d'optimisation des demandes de collectes amenant un gain logistique et environnemental.

Pour pouvoir bénéficier de ce nouveau soutien, il convient d'établir un avenant au contrat. Celui-ci prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de sa signature, et prend fin à l'échéance de l'agrément, soit au 31 décembre 2024.

Le soutien se décompose de la sorte :

- **Une part fixe** : 60 € par point de collecte et par an, sous réserve qu'a minima une collecte ait eu lieu sur l'année.
- 
- **Une part variable**, décomposée comme suit :
  - **Part variable A** : 60€ par point de collecte et par an, à condition de respecter les conditions d'optimisation des collectes en fûts citées dans l'avenant.
  - **Part variable A+** : 90€ par point de collecte et par an, à condition de respecter les conditions supplémentaires d'optimisation des collectes en fûts citées dans l'avenant.
  - **Part variable B** : 20 € par point de collecte et par an, à condition de respecter les conditions d'optimisation des collectes en palettes (pour les piles de clôtures électriques) citées dans l'avenant.

Ces montants sont versés en complément de la part fixe. La part variable A+ n'est pas additionnelle à la part variable A ; seule la part variable B est additionnelle à la part variable A ou la part variable A+.

Par année échue, et au plus tard le 31 mars de l'année suivante, Corepile informe du calcul du soutien, afin que le Syndicat émette un titre de recettes.

Valor'Aisne touchera le soutien de la part de Corepile et le reversera aux collectivités membres, à la hauteur de ce que chaque déchetterie aura généré comme soutien de collecte.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Approuve** l'avenant relatif au contrat de la filière des « piles et accus » avec Corepile ci-joint;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer ledit avenant ;
- **Précise** que les soutiens financiers perçus par Valor'Aisne auprès de Corepile seront reversés aux collectivités membres du syndicat, conformément aux modalités de la délibération ad hoc (à ce jour délibération n°2016-40 du 19 décembre 2016).

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

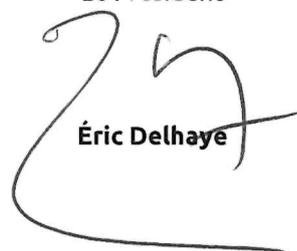
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### **2024-30 Marché 24-05 relatif à la mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers et assimilés.**

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	<b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZELICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEI, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-30 Marché 24-05 relatif à la mise à disposition de bennes en centres de transfert et transport de déchets ménagers et assimilés.**

Valor'Aisne exploite en régie des centres de transfert de déchets ménagers et assimilés dans le département de l'Aisne, et souhaite externaliser la prestation de mise à disposition de bennes et de transport des déchets.

La présente consultation a donc pour objet le transfert de déchets.

Cette prestation comprend :

- La fourniture et la mise à disposition de bennes à fond mouvant alternatif (FMA) de 90m<sup>3</sup> pour les transferts de recyclables et les déchets ménagers résiduels (Lots 1 et 4) ;
- La fourniture et la mise à disposition de camion type ampliroll avec remorque et bennes d'au moins 30m<sup>3</sup> sur le quai de transfert de Leully pour les transferts de cartons (Lot 2) ;
- La fourniture et la mise à disposition de camion type ampliroll avec remorque et bennes d'au moins 30m<sup>3</sup>, ainsi que la mise à disposition de 2 bennes à demeure, sur le quai de transfert d'Evolis pour les transferts de déchets verts (Lot 3) ;
- Le transport des déchets jusqu'aux exutoires de traitement (tous les lots).

L'accord cadre est donc composé de 4 lots :

- **LOT N°1 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**

Les déchets concernés sont :

- Déchets ménagers résiduels depuis les centres de transfert de :
  - Urvillers
  - Fontaine les Vervins
  - Tergnier
- Recyclables depuis les centres de transfert de :
  - Fontaine les Vervins
  - Tergnier
  - Grisolles
- Refus de tri depuis le centre de tri de :
  - Urvillers

- **LOT N°2 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS VEGETAUX**

Les déchets concernés sont :

- Déchets végétaux depuis de centre de transfert de Tergnier.

- **LOT N°3 : TRANSPORT PERMANENT DE CARTONS**

Les déchets concernés sont :

- Cartons depuis de centre de transfert de Leully.

- **LOT N°4 : TRANSPORT PONCTUEL DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**

Les déchets concernés sont :

- Déchets ménagers résiduels depuis les centres de transfert de :
  - Leully
  - Villeneuve-Saint-Germain
- Recyclables depuis les centres de transfert de :
  - Leully

- Villeneuve-Saint-Germain
- Urvillers
- Refus de tri depuis le centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain

L'objectif de Valor'Aisne est d'optimiser les transports entre les centres de transfert et les différents exutoires. C'est pourquoi, pour chaque lot, la mise à disposition de bennes et le transport depuis tous les quais de transfert sont confiés à un seul et même prestataire qui devra organiser ses rotations de manière à assurer cet objectif.

Par ailleurs, ce marché est à bons de commande car :

- La méthode de traitement des refus peut évoluer durant le marché, ce qui signifie que leur transport en FMA pourrait ne plus être adapté. Dans ce cas, il n'y aurait plus de commande de mise à disposition et transport pour ce flux ;
- Des travaux peuvent avoir lieu sur les centres de tri durant le marché et les recyclables seraient alors à livrer sur d'autres exutoires qui ne sont pas connus au moment de la rédaction du présent marché ;
- Valor'Aisne est susceptible, en fonction de ses capacités matérielles et humaines, de prendre en régie certains transports en cours de marché.

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2113-10, L2124-1 et L2124-2, R2113-1, R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique du 3 décembre 2018.

#### **POUR CHAQUE LOT :**

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum et sans remise en compétition.

Il s'exécute par l'émission de bons de commande émis au fur et à mesure des besoins exprimés par l'administration.

- **Pour le lot n°1**

Le montant maximum est fixé à 7 000 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **Pour le lot n°2**

Le montant maximum est fixé à 400 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **Pour le lot n°3**

Le montant maximum est fixé à 90 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **Pour le lot n°4**

Le montant maximum est fixé à 750 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

Les variantes sont autorisées sur :

- Le type de tracteur utilisé (carburant, utilisation de véhicules « propres » ...),
- L'utilisation d'un transport alternatif,
- L'optimisation de l'organisation limitant au maximum l'impact du transport sur l'environnement.

Pour tous les lots :

Le marché est conclu pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il se terminera donc en tout état de cause le 31 décembre 2028.

La publication a été envoyée le 06/08/2024 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarches.

La date limite de remise des offres était fixée initialement au 9 septembre 2024 – 12h00.

Toutefois, suite à un problème de publication d'une pièce de DCE, celle-ci a été reportée au 16 septembre 2024 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le XX septembre 2024 – XXhXX.

XX dossiers ont été retirés lors de la consultation dont XX en anonyme.  
XX entreprises ont remis une offre :

Conformément au Règlement de Consultation, les critères de jugement des offres sont les suivants :

- **Le prix du service, 50%** apprécié au regard des éléments indiqués dans le Devis Estimatif Quantitatif ;
- **La valeur technique, 30%** appréciée au regard du mémoire technique ;
- **La performance environnementale, 10%** appréciée au regard du mémoire technique ;
- **Les performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté : 10%.**

La CAO réunie le 11 octobre 2024 a attribué le :

- **LOT N°1 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 5 684 210 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 7 000 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°2 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS VEGETAUX** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 278 758,40 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 400 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°3 : TRANSPORT PERMANENT DE CARTONS** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 84 766,08 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 90 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°4 : TRANSPORT PONCTUEL DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 775 312,24 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 750 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le Président à signer les pièces du :

- **LOT N°1 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 5 684 210 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 7 000 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°2 : TRANSPORT PERMANENT DE DECHETS VEGETAUX** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 278 758,40 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 400 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°3 : TRANSPORT PERMANENT DE CARTONS** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 84 766,08 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 90 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

- **LOT N°4 : TRANSPORT PONCTUEL DE DECHETS RECYCLABLES ET ORDURES MENAGERES RESIDUELLES** à l'entreprise suivante :

- **BGE Transports**, 02000 CHIVY LES ETOUVELLES, pour le montant suivant : 775 312,24 € HT pour la durée totale (4 ans).

Pour rappel, le montant maximum est fixé à 750 000.00 € HT pour la durée totale de l'accord cadre, soit 4 ans.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

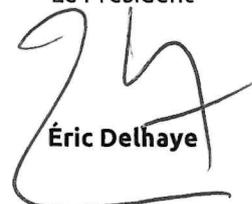
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



Yves Buffet

Le Président



Éric Delhaye

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### **2024-31 Marché 24-07 relatif au pompage, transport et traitement des lixiviats.**

#### **Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDRY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-31 Marché 24-07 relatif au pompage, transport et traitement des lixiviats.**

Le présent accord cadre a pour objet la gestion des lixiviats / eaux résiduaires issus des bassins situés sur le centre de traitement de déchets ménagers en régie par Valor'Aisne situé à Laon – Faubourg de Leuilly.

Il est composé de 2 lots :

- **Lot 1** : Pompage et transport des effluents,
- **Lot 2** : Traitement des lixiviats

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, soumis aux dispositions L2113-10, L2124-1 et L2124-2, L2125-1, R2113-1, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5 et R2162-1 à R2162-5 et R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique du 3 décembre 2018.

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire, avec un maximum en montant fixé à :

- Lot n°1 :
  - o 60 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - o 30 000,00 € HT par reconduction,
  - o Soit un maximum de 120 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans)
- Lot n°2
  - o 300 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - o 150 000,00 € HT par reconduction,
  - o Soit un maximum de 600 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans)

Les variantes sont autorisées sur l'organisation de la prestation, les méthodes et les lieux de traitement (nombre, nature...) uniquement pour le lot n°2.

Chaque lot entrera en vigueur dès sa notification au titulaire.

Il est conclu pour une durée de 2 ans à compter de la date de notification.

Il est toutefois renouvelable 2 fois 1 an par reconduction expresse (les reconductions éventuelles des 2 lots étant indépendantes les unes des autres).

Il pourra se terminer avant la date de fin prévue si le montant maximum est atteint.

La publication a été envoyée le 25/06/2024 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarches.

La date limite de remise des offres était fixée initialement au 7 août 2024 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 8 août 2024 – 9h34.

87 dossiers ont été retirés lors de la consultation dont 80 en anonyme.

3 entreprises ont remis une offre :

- ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT
- SARP-OSIS EST
- BIOGAZ DU SURMELIN

Conformément au Règlement de Consultation, les critères de jugement des offres sont les suivants :

- **POUR LE LOT N°1**

- **Le prix des prestations (70%)** apprécié au regard du DEQ ;
- **La valeur technique (20%)** appréciée au regard du mémoire technique ;
- **La performance environnementale : 10%.**

Ces critères seront notés de 0 à 10 (10 étant la meilleure note) auxquels sera affectée une pondération suivant le pourcentage correspondant.

L'offre retenue sera celle qui aura obtenu la meilleure note.

La collectivité se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

- **POUR LE LOT N°2**

- **Le coût global des prestations (70%)** calculé comme suit :

**Coût de service** = Coût de traitement proposé par le candidat + Coût de transport sur la base d'un chargement de 30 m<sup>3</sup> et de 2 640 tonnes de Valor'Aisne à partir du centre de traitement situé à Laon-Faubourg de Leully, Chemin de Corneil, 02000 LAON.

<b>Transport des déchets</b>		
Lixiviats	€ HT/t/km	0.70

Les distances prises en compte pour les calculs seront définies par Valor'Aisne sur la base des trajets réels des poids lourds (intégrant les limitations de tonnage).

- **La valeur technique (20%)** appréciée au regard du mémoire technique ;
- **La performance environnementale : 10%.**

Suite à l'examen des dossiers, il apparaît que le lot n° 2 est infructueux.

En effet, au regard de l'analyse de l'ensemble des propositions remises et conformément aux articles R2185 1 et R2185-2 du Code de la Commande Publique, seules des offres irrégulières ou irrecevables ont été remises.

- L'offre de la société SARP a été déclarée irrégulière (au sens de l'article L2152-2 du Code de la Commande Publique). Au vu des éléments remis dans le mémoire technique, celui-ci s'avère incomplet et ne permet pas d'étudier l'offre.
- L'offre de la société BIOGAZ DU SURMELIN est quant à elle jugée inacceptable (au sens de l'article L2152-3 du Code de la Commande Publique) puisque la proposition financière excède les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la procédure.

Une procédure avec négociation est mise en œuvre avec l'ensemble des prestataires comme prévu à l'article R2124-3 6° du Code de la Commande Publique.

Il a donc été demandé aux 2 candidats de remettre une offre technique et financière complète pour le 24 septembre 2024 à 12h00.

Les offres ont bien été remises dans les délais.

La CAO réunie le 11 octobre 2024 a attribué le :

- **Lot 1 : Pompage et transport des effluents** à l'entreprise suivante :
- **SARP GRAND EST**, 67000 STRASBOURG, pour les montants estimatifs suivants :
  - 54 190,40 € HT pour la durée initiale sans reconduction,
  - 108 380,00 € HT pour la durée totale avec 2 reconductions.
- Pour rappel, les montants maximums sont les suivants
  - 60 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - 30 000,00 € HT par reconduction,
  - Soit un maximum de 120 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans).

- **Lot 2 : Traitement des lixiviats** à l'entreprise suivante :
- **SARP GRAND EST**, 67000 STRASBOURG, pour les montants estimatifs suivants suite à la négociation :
  - o 105 336,00 € HT pour la durée initiale sans reconduction,
  - o 210 672,00 € HT pour la durée totale avec 2 reconductions.
- Pour rappel, les montants maximums sont les suivants
  - o 300 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - o 150 000,00 € HT par reconduction,
  - o Soit un maximum de 600 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans).

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

• **Autorise** Monsieur le Président à signer les pièces du :

- **Lot 1 : Pompage et transport des effluents** à l'entreprise suivante :
- **SARP GRAND EST**, 67000 STRASBOURG, pour les montants estimatifs suivants :
  - o 54 190,40 € HT pour la durée initiale sans reconduction,
  - o 108 380,00 € HT pour la durée totale avec 2 reconductions.
- Pour rappel, les montants maximums sont les suivants
  - o 60 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - o 30 000,00 € HT par reconduction,
  - o Soit un maximum de 120 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans).
- **Lot 2 : Traitement des lixiviats** à l'entreprise suivante :
- **SARP GRAND EST**, 67000 STRASBOURG, pour les montants estimatifs suivants suite à la négociation :
  - o 105 336,00 € HT pour la durée initiale sans reconduction,
  - o 210 672,00 € HT pour la durée totale avec 2 reconductions.
- Pour rappel, les montants maximums sont les suivants
  - o 300 000,00 € HT pour la durée initiale (2 ans),
  - o 150 000,00 € HT par reconduction,
  - o Soit un maximum de 600 000,00 € HT pour toute la durée de l'accord cadre (soit 4 ans).

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

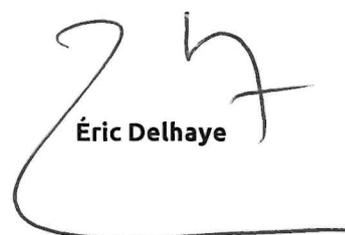
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### **2024-32 Autorisation de signature des contrats de reprise / revente de matériaux.**

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b>  <b>Titulaires</b>          BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b>          BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b>  <b>Titulaire</b>          DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b>          MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b>  <b>Titulaires</b>          ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p>	<p><b>Suppléants</b>          BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b>  <b>Titulaires</b>          LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b>          CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

## Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-32 Autorisation de signature des contrats de reprise / revente de matériaux.**

En 2023, Valor'Aisne gère le contrat CAP Citéo mutualisé, dit « Barème F », pour le compte de neuf de ses collectivités adhérentes. A ce titre, le Syndicat choisit les filières de reprise (option Filière, Fédération, ou Individuelle) pour chaque flux, et négocie au mieux les conditions de reprise et de rachat des matériaux issus de ses centres de tri.

Dans ce cadre et depuis 2018, la massification des tonnages mis sur le marché par le biais de ce seul contrat commun a permis d'obtenir des conditions de reprise, techniques et tarifaires, plus intéressantes pour tous. Les collectivités qui n'adhéraient pas au contrat mutualisé ne s'y sont pas trompées et ont signé, en leur nom propre, ces mêmes contrats de reprise dans les conditions négociées par le Syndicat.

A ce jour, le cahier des charges du futur agrément des éco-organismes en charge de la REP Emballages et Papiers n'est pas encore connu. Cependant, il n'est pas envisageable d'attendre le nouvel agrément des éco-organismes et la parution du nouveau contrat « Barème G », pour contractualiser avec les repreneurs et assurer la valorisation des matières issues de nos centres de tri.

C'est pourquoi, fort de son expérience, Valor'Aisne a lancé cette année encore une consultation pour la reprise en 2025 des matériaux issus du tri des centres de tri, pour l'ensemble de ses collectivités adhérentes.

Ces contrats de revente ou de reprise ne relèvent pas de marchés publics car ils génèrent des recettes, et non des dépenses. Néanmoins, une mise en concurrence est bien réalisée et le choix de l'offre la mieux-disante résulte d'une analyse au fonctionnement proche de celle d'un marché public.

Aussi, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer ces contrats.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec PAPREC pour la reprise de l'acier issu des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec ACTECO pour la reprise de l'aluminium et des petits aluminiums issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec NORSKE SKOG pour la reprise des papiers (JRM sorte 1.11) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec PAPREC pour la reprise des papiers cartons complexés (PCC sorte 5.03) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec VEOLIA EPR pour la reprise des papiers cartons non complexés (PCNC sorte 5.02, 1.04, 1.05) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec PAPREC pour la reprise des papiers et cartons mêlés (PCM sorte 1.02) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat avec SUEZ R&V pour la reprise des plastiques (PET Clair – PE/PP) issus des activités de traitement du Syndicat, au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- **Autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ces contrats, y compris leurs éventuels avenants.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Eric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### 2024-33 Attribution d'une carte cadeau aux agents.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

### **2024-33 Attribution d'une carte cadeau aux agents.**

Monsieur le Président expose les points suivants :

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu les règlements URSSAF en matière d'action sociale,
- Considérant qu'une collectivité territoriale peut faire bénéficier à ses employés d'un avantage sous forme de chèque cadeau, à l'occasion de Noël, qui, dans la limite d'un plafond annuel (5% du plafond mensuel de la sécurité sociale), n'est pas assujéti aux cotisations sociales et n'est pas assimilable à un complément de rémunération,
- Considérant que l'assemblée délibérante reste libre de déterminer les types d'actions, le montant des dépenses, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre,

Monsieur le Président propose d'attribuer aux agents à l'occasion de la fête de Noël, une carte cadeau d'une valeur de 50 euros selon les critères suivants :

- Être en position d'activité ou en congés parental de moins de 6 mois
  - Être fonctionnaire titulaire ou stagiaire
  - Être contractuel de droit public ou privé avec une durée minimale du contrat de six mois ou ayant bénéficié d'un contrat reconduit successivement depuis au moins six mois
  - Être présent dans les effectifs de la collectivité au moment de la remise de la carte cadeau,
- Considérant que les critères doivent être remplis au 1<sup>er</sup> octobre de l'année

Conformément à la réglementation, la carte cadeau ne pourra être utilisée que pour l'achat de biens en lien avec les fêtes de fin d'année. Ainsi, il ne sera pas possible de l'utiliser pour des achats de produits d'alimentation courante, de carburant, de tabac...

Par ailleurs, Valor'Aisne a pour habitude d'accorder des chèques cadeaux à l'occasion du départ en retraite d'un collaborateur, Il convient de l'indiquer dans la présente délibération et de préciser que ces chèques cadeaux seront attribués dans la limite du plafond annuel de 5 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale (à titre indicatif 193 euros en 2024) ce montant est exonéré des cotisations et de contributions de Sécurité sociale.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le principe d'attribution aux agents d'une carte cadeau d'une valeur de 50 euros à l'occasion de la fête de Noël selon les critères établis,
- **Approuve** le principe d'attribution aux agents d'une carte cadeau à l'occasion du départ en retraite et d'une valeur n'excédant pas 5 % du plafond mensuel de la Sécurité Sociale,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents administratifs et comptables nécessaires,
- **Prévoit** les crédits nécessaires au budget.

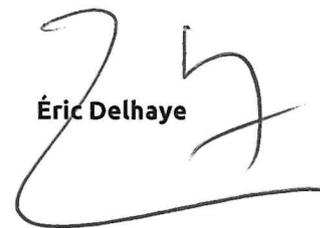
Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance

  
**Yves Buffet**

Le Président

  
**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	

L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.

Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.

**Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.**

### 2024-34 Contrat d'assurance des risques statutaires agents affiliés à la CNRACL.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORLETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEWICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamilia MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-34 Contrat d'assurance des risques statutaires agents affiliés à la CNRACL.**

Monsieur le Président expose les points suivants :

- Le centre de Gestion a communiqué à Valor'Aisne les résultats du marché qu'il a passé en vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires,
- Ce marché d'assurance a été attribué à l'assureur **GENERALI**, associé au courtier **WILLIS TOWERS WATSON FRANCE**.
- Le centre de Gestion a décidé de gérer ce contrat d'assurance,

La gestion du contrat comprend les prestations suivantes :

- Suivi des dossiers,
  - Mise en place éventuelle de contrôles médicaux ou d'expertises médicales,
  - Conseil auprès des collectivités,
  - Suivi administratif du contrat.
- Le contrat d'assurance prend effet le 01/01/2025 et expire automatiquement le 31/12/2028.
  - Vu le code général de la fonction publique,
  - Vu l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.
  - Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 17 octobre 2023, décidant de fixer au titre de la gestion du contrat d'assurance, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion. Ce taux est appliqué à la masse salariale de la collectivité. Il est fixé à 0,1% ou 0,2%.

Monsieur le Président propose d'adhérer à ce contrat d'assurance suivant les modalités suivantes :

- **Agents titulaires ou stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L.**

Risques	Franchise en jours	Taux	A garantir
Décès		<b>0,23%</b>	<b>X</b>
Maladie ordinaire	<b>0</b>	<b>5,98%</b>	<b>X</b>
Accident du travail – Maladie professionnelle	<b>0</b>	<b>2,01%</b>	<b>X</b>
Longue maladie – Longue durée	<b>0</b>	<b>4,16%</b>	<b>X</b>
Maternité – Paternité – Adoption	<b>0</b>	<b>0,69%</b>	<b>X</b>
Disponibilité d'office			
Allocation d'invalidité temporaire			
Temps partiel thérapeutique			
Invalidité de guerre			

Au taux de l'assureur s'ajoute la prestation de gestion du contrat par le Centre de Gestion. Celui-ci s'applique à la masse salariale.

- 0,1% lorsque le contrat concerne le décès et/ou l'invalidité et/ou l'accident de service,
- 0,2% lorsque le contrat concerne le décès et/ou l'invalidité et/ou l'accident de service et au moins un type de congé de maladie ou maternité.

La présente délibération demande l'adhésion de la collectivité au contrat groupe du Centre de Gestion à compter du 01/01/2025 et jusqu'au 31/12/2028.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'adhérer au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer le contrat d'assurance ainsi que les actes en résultant,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention de gestion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,
- **Précise** que la cotisation additionnelle du Centre de Gestion et la prime d'assurance donneront lieu à deux demandes de paiement distinctes,
- **Prévoit** les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de sa cotisation additionnelle au Centre de Gestion.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens CD 81114 – 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télé recours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.de](http://www.telerecours.de).

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

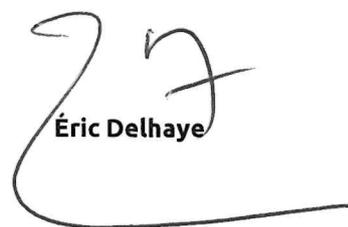
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2024

Date de convocation	03 octobre 2024
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 + 4 pouvoirs
Pour : 38 + 4 Contre : Abstention :	
<p>L'an deux mille vingt- quatre, le onze octobre à quatorze heures, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon – Aulnois-sous-Laon.</p> <p>Sous la présidence de Monsieur Éric DELHAYE.</p> <p><b>Monsieur Yves Buffet est élu secrétaire de séance.</b></p>	

### 2024-35 Délibération relative à la médecine préventive.

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<p><b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p><b>Suppléants</b> BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p><b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique</p>	<p><b>Suppléant</b> MUZART Hervé</p>
<p><b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p><b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, SERVAIS Alain, PENE Laurent</p>
<p><b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p><b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>

<p><b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean- Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p><b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p><b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p><b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p><b>Suppléants</b> BUIRETTE Nicole, JONNEAUX Bertrand</p>
<p><b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p><b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, GALLOT Pascal</p>
<p><b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, Alain COLPART</p>	<p><b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> SOLARI Sébastien, SIMEON Julien</p>	<p><b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p><b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p><b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p><b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian</p>	<p><b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p><b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b></p>	<p><b>Suppléante</b> LORIETTE Monique</p>

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués

Monsieur Jean-Luc PERTIN donne pouvoir à Madame Carole RIBEIRO  
 Madame Marie-Odile LARCHE donne pouvoir à Monsieur Claude JACQUIN  
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI  
 Monsieur Christophe GOIN donne pouvoir à Monsieur Alain COLPART

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Madame Jocelyne DOGNA, Madame Michèle FUSELIER, Monsieur Nicolas REBEROT, Monsieur Sébastien EUGENE, Monsieur Nicolas FRICOTEAUX, Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Monsieur Hervé MUZART, Monsieur Fortunato BIANCHINI, Monsieur Dominique IGNASZAK, Madame Sylvie LELONG, Monsieur Mario LIRUSSI, Monsieur Antoine DE ABREU, Madame Patricia GOETZ, Monsieur Alain SERVAIS, Madame Monique LORIETTE, Monsieur Christophe ANANIE, Madame Nadège DELPECH, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Jacques PORTAS, Madame Annie TUJEK, Monsieur Jean-Luc PERTIN, Madame Nicole BUIRETTE, Monsieur Christophe PARENT, Madame Myriam PICARD, Monsieur Thierry CORNAILLE, Monsieur Jean-Luc MILHEM, Madame Marie-Odile LARCHE, Madame Anne MARICOT, Madame Julie CONTOZ, Monsieur Patrice LAZARO, Monsieur Dominique CANTOT, Monsieur Benoît DAVIN, Monsieur Jocelyn DESSIGNY, Monsieur Jean-Marie ACCART, Monsieur Jean-Michel BERTONNET, Monsieur Jean-Marie GONDROY, Monsieur Michel MAGNIEZ, Madame Agnès POTEL, Madame Virginie ARDAENS, Monsieur Fabien BLONDEL, Monsieur Philippe CARAMELLE, Monsieur Thierry DEFRANCE, Monsieur Bernard DESTOMBES, Madame Sylvette LEICHNAM, Madame Djamila MALLIARD, Monsieur Jean-Marc BEZIN, Madame Thérèse FERTON-HERPE, Monsieur Sébastien LANGE, Monsieur Jean-Bernard MARCHAL, Madame Maud CHANTRAINE-LION, Madame Corinne LUSTENBERGER, Monsieur Michel LANDERIEUX, Monsieur Pascal GALLOT, Monsieur Christophe GOIN, Monsieur Marc VOITURON, Monsieur Julien SIMEON, Monsieur Christian LEUR.

## **2024-35 Délibération relative à la médecine préventive.**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément aux articles L. 812-3 à 5 du Code de la Fonction Publique précisant que les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive.

Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l'établissement d'une convention. La convention a pour objet de définir les conditions techniques et financières de la réalisation des missions du service prévention et santé au travail confiées par le Syndicat au Centre de Gestion.

Pour information sur les tarifs appliqués :

- Visite médicale, entretien de santé au travail et action sur le milieu professionnel : 60 euros,
- Vaccination hors visite médicale : 11 euros.

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'adhérer au service de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aisne, la prestation de Prévention et Santé au travail,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention d'adhésion.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

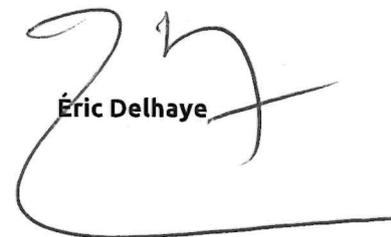
Laon, le 14 octobre 2024.

Le Secrétaire de séance



**Yves Buffet**

Le Président



**Éric Delhaye**